



À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVES p2

Stade : de 70 à 100 % de couverture du sol par la culture

Parasitisme : pas d'évolution des teignes

Cercosporiose : situation hétérogène et dépendante des facteurs agro climatiques.



1 | Parasitisme

a. Observations

Noctuelles défoliatrices : le nombre de parcelles concernées par la présence de chenilles est en augmentation cette semaine. 33 % des sites présentent des symptômes contre 10 % la semaine passée.

Pour le moment, les taux d'infestation restent contenus avec en moyenne environ 10 % de plantes touchées.

Aucune parcelle n'atteint le seuil de risque de 50 % de plantes présentant des perforations en présence de chenilles vivantes ou de déjections noirâtres, synonyme de leur activité.

Le climat chaud et sec peut être propice à leur extension. Il convient donc de suivre attentivement leur évolution.



Pégomyies : plus aucun symptôme n'est signalé cette semaine. En effet, le climat chaud et sec n'est pas favorable à leur activité. Après la couverture du sol, le seuil de risque est fixé à 50 % de plantes porteuse de larves.

Pucerons : pour la majorité des sites, le suivi pucerons a pris fin car après la couverture du sol par la culture, le risque de développement de jaunisse est limité.

Quelques parcelles recensent toujours quelques individus verts et noirs au stade aptère.

En parallèle, des auxiliaires sont aussi signalés ponctuellement.

Charançons : le charançon *Lixus juncii* est toujours observé dans l'Yonne sur le site de Champlay et plus récemment sur quelques communes du sud de l'Aube.

Les premiers dégâts sur racines ont été observés. Pour rappel, les larves migrent des pétioles vers le collet et creusent ensuite des galeries dans les racines de betteraves. Outre la perte de productivité, ces blessures peuvent être des portes d'entrée pour le champignon *Rhizopus* en cas d'épisodes caniculaires.

Cassides : des traces de ce parasite ont été observées sur le site de Gourgançon dans la Marne.

Teignes : dans le réseau, le nombre de sites présentant des teignes n'a pas évolué par rapport à la semaine dernière.

Près de 40 % des parcelles réparties sur l'ensemble de la région signalent des chenilles.

Les taux d'infestation restent majoritairement inférieurs au seuil de risque de 10 % de plantes porteuses de chenilles ou de dégâts frais.

Cette semaine, 3 parcelles atteignent tout de même ce seuil de risque : Sainte-Maure dans l'Aube, Bréban et Faux-Fresnay au sud de la Marne.



Les conditions climatiques actuelles restent favorables au développement des teignes. Une observation minutieuse au cœur de la betterave reste indispensable pour suivre leur évolution.

2 | Cuscute

La présence de cuscute a été signalée sur le site de Faux-Fresnay au sud de la Marne.

Pour rappel, cette plante parasite fait l'objet d'une réglementation selon les secteurs. Sa destruction est fortement recommandée afin d'éviter toute dissémination sur les parcelles comme sur les zones non agricole.

L'objectif est de supprimer les plantes « support » assurant sa croissance (cultures ou adventices).



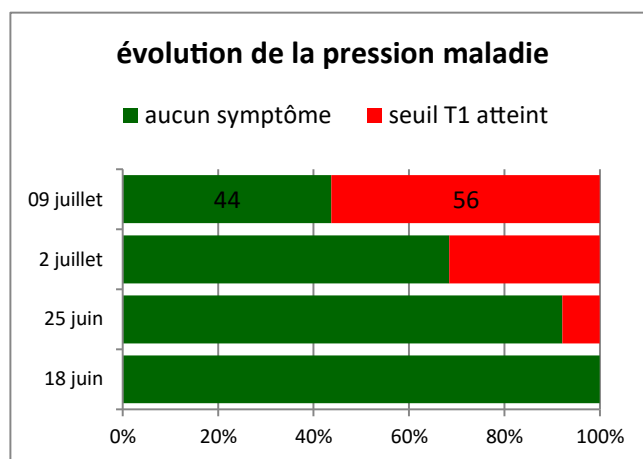
3 | Maladies du feuillage

a. Observations

Les observations de taches de bactérioses disparaissent progressivement avec le renouvellement naturel du feuillage. Quelques rares parcelles signalent encore des symptômes.

L'apparition des maladies cryptogamiques reste hétérogène sur la région avec un gradient nord / sud habituel (cf carte). En effet, l'évolution de la pression est dépendante de l'environnement agro-climatique propre à chaque parcelle.

- Dans 56 % des parcelles, les premières taches de cercosporiose ont maintenant été détectées. Les fréquences d'apparition restent faibles avec seulement quelques feuilles touchées par parcelle.
- Pour les autres situations représentant 44 % des suivis, aucun symptôme n'a encore été identifié.
- Cette semaine, une tache de ramulariose a été observée sur le site de Sainte-Maure dans l'Aube.







b. Analyse de risque

La légère baisse des températures actuelle et l'absence d'humidité devraient limiter le développement de la cercosporiose. Pour les parcelles ne présentant pour le moment aucun symptôme, une surveillance hebdomadaire doit être maintenue pour bien identifier l'évolution de la maladie.

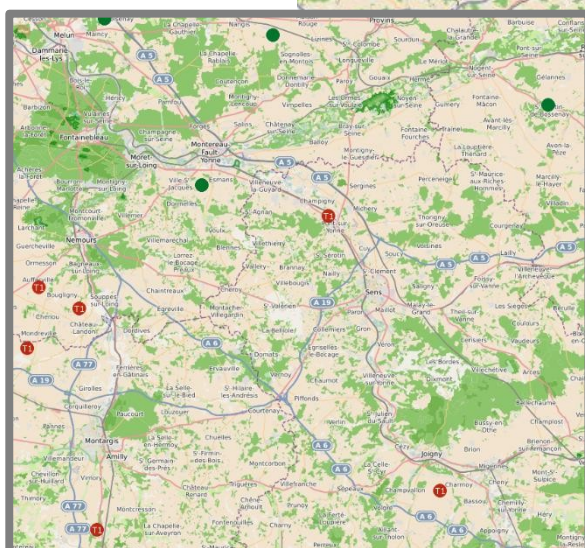
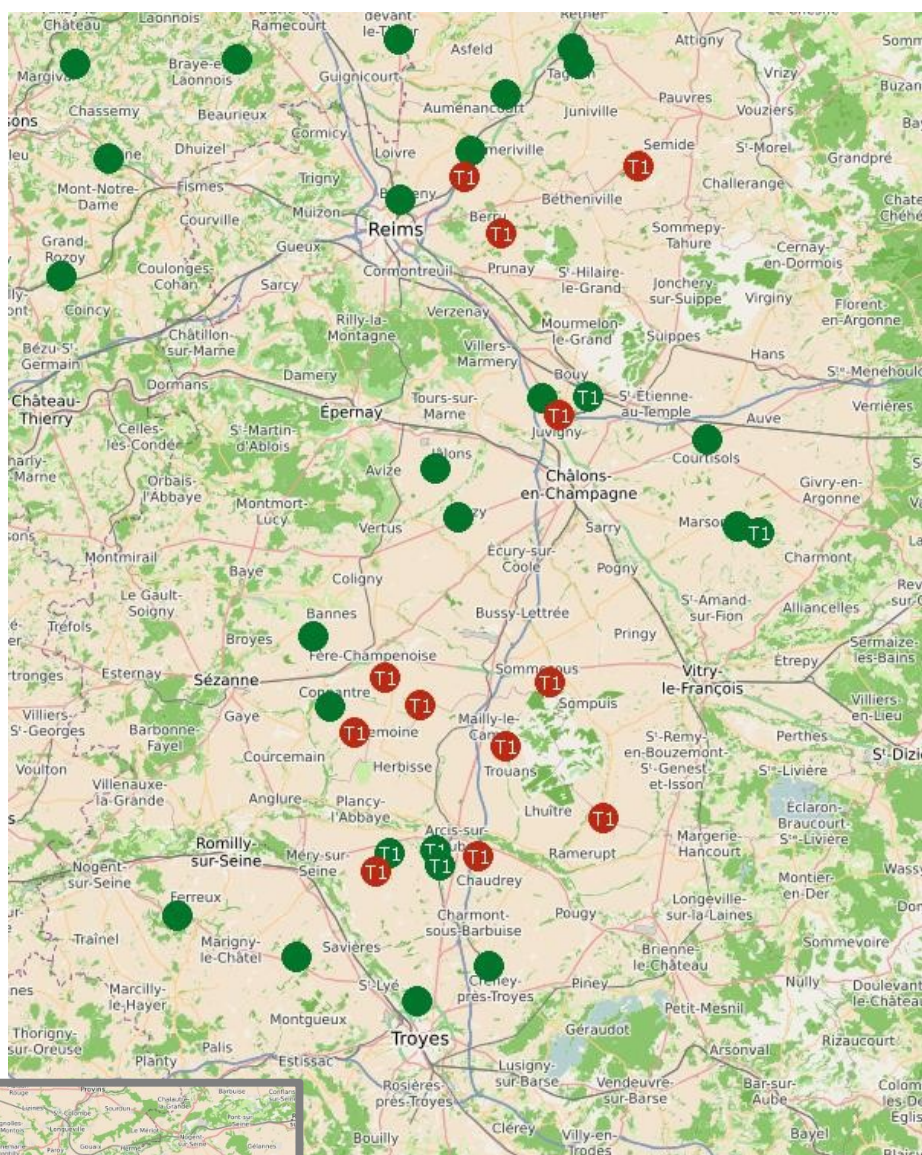
Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (fructifications attestant de leur virulence).

Seuil en % de feuilles atteintes				
	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
Seuil de risque T1	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %

Cartographie des seuils de risque pour les maladies cryptogamiques au 09 juillet 2019

- **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- T1 **T1 réalisé, T2 non atteint :**
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- T2 **Seuil d'intervention T2 :**
seuil de traitement atteint, T2 à réaliser



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD – FREDON Grand Est – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements :

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.